

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/arrete/2014/04/25/2014014267/justel>

Dossier numéro : 2014-04-25/21

Titre

25 AVRIL 2014. - Arrêté royal relatif à la protection du patrimoine culturel subaquatique

Situation : Intégration des modifications en vigueur publiées jusqu'au 06-09-2021 inclus.

Source : MOBILITE ET TRANSPORTS

Publication : Moniteur belge du 14-05-2014 page : 39028

Entrée en vigueur : 01-06-2014

Table des matières

Texte

[Abrogé] <AR 2021-07-30/17, art. 12, 002; En vigueur : 16-09-2021>